

**Cérémonie d'inauguration de l'extension du
CIS d'Hucqueliers
Samedi 5 septembre 2026 à 10h30– Canton de Lumbres
Intervention du Président Jean-Claude Leroy**

Monsieur le Préfet
Monsieur le Maire
Madame la Conseillère départementale,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Vice-présidente du Conseil d'administration du SDIS,
Monsieur le Directeur départemental,
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer l'extension du Centre d'Incendie et de Secours d'Hucqueliers. Derrière les murs, les mètres carrés et les équipements que nous inaugurons, il y a d'abord des femmes et des hommes qui ont fait le choix de s'engager au service des autres.

Ici, à Hucqueliers, cet engagement prend une dimension toute particulière puisque les 42 sapeurs-pompiers du centre sont tous volontaires, parmi lesquels 16 femmes. Je veux donc commencer par m'adresser directement à eux.

Merci.

Merci pour votre engagement.

Merci pour votre disponibilité.

Merci pour le temps que vous consacrez à la protection de nos concitoyens, aux gardes, à la formation, à l'entraînement et à la vie du centre.

Être sapeur-pompier volontaire aujourd'hui, particulièrement dans le Pas-de-Calais, est un engagement exigeant.

C'est assurer des gardes postées au centre de secours, être prêt à intervenir immédiatement, se former régulièrement, entretenir ses compétences et participer pleinement à la vie du centre. C'est aussi concilier cet engagement avec une vie professionnelle et familiale. C'est pourquoi les locaux que nous inaugurons aujourd'hui ont toute leur importance.

Nous sommes ici au cœur d'un territoire rural auquel nous sommes profondément attachés et je veux insister sur ce point : habiter en milieu rural ne doit jamais signifier être moins bien protégé ou secouru moins rapidement. C'est tout le sens du maillage territorial de notre SDIS. Le centre d'Hucqueliers n'est donc pas simplement un bâtiment public parmi d'autres : c'est un service public essentiel, une présence humaine et opérationnelle, une sécurité pour les habitants et, d'une certaine manière, la République au plus près de chacun, garantissant la même protection à tous, quel que soit l'endroit où l'on habite.

Ici, 25 communes sont défendues en premier appel par le Centre d'Incendie et de Secours d'Hucqueliers. Son activité témoigne de son importance : 832 interventions ont été réalisées

en 2025. Autant de situations dans lesquelles nos concitoyens ont eu besoin des sapeurs-pompiers. Accidents, incendies, secours aux personnes : derrière chaque départ, il y a une personne, une famille, parfois une vie à sauver.

Dans un département comme le Pas-de-Calais, qui conjugue des territoires urbains densément peuplés et de vastes espaces ruraux, maintenir une capacité d'intervention au plus près des habitants est indispensable.

Notre conception du service public est précisément celle-ci : la proximité ne doit dépendre ni du nombre d'habitants d'une commune ni de sa distance avec une grande ville. Investir dans les bâtiments, c'est aussi investir dans les femmes et les hommes. L'opération que nous inaugurons aujourd'hui représente 882 000 euros TTC. En six mois, près de 200 m² supplémentaires ont été réalisés, portant la superficie totale du centre à 572 m².

Nos sapeurs-pompiers volontaires assurent ici des gardes postées et passent du temps dans ce centre. Ils doivent pouvoir s'y restaurer, s'y reposer, s'y entraîner et préparer leurs interventions dans de bonnes conditions, tout en restant prêts à partir immédiatement. Ces espaces ne sont donc pas accessoires : ils contribuent directement à la qualité de la réponse opérationnelle. Dès lors que nous attendons de nos sapeurs-pompiers disponibilité, professionnalisme et efficacité, il est normal que la collectivité leur offre des conditions d'exercice à la hauteur de leur engagement.

Je veux également saluer les entreprises qui ont participé à cette réalisation : l'entreprise Lefrançois de Clenleu, Goudalle Charpente de Preures et Schmidt de Saint-Martin-Boulogne. Le SDIS a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette opération. L'investissement public, c'est aussi améliorer le service rendu à la population tout en permettant à des entreprises de notre territoire de participer à nos projets et de faire vivre l'économie locale.

Cette inauguration prend une résonance particulière après les nombreux feux de végétation et de forêt qui ont fortement sollicité nos services d'incendie et de secours cet été.

Face aux incendies, aux épisodes de chaleur et aux nouveaux risques auxquels nos territoires sont confrontés, les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais ont une nouvelle fois répondu présents.

Professionnels et volontaires ont été mobilisés, parfois dans des conditions difficiles, pour protéger les populations, les habitations, les exploitations agricoles et nos espaces naturels. Cette mobilisation exceptionnelle mérite d'être saluée. Elle nous rappelle aussi que le changement climatique fait évoluer la nature et l'intensité des risques auxquels nous devons faire face.

Des phénomènes autrefois considérés comme plus lointains concernent désormais directement nos territoires.

Nous devons donc anticiper, adapter nos moyens, former et équiper nos équipes et surtout conserver notre capacité à mobiliser rapidement des femmes et des hommes sur l'ensemble du département. Dans cette organisation, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires sont pleinement complémentaires.

Le Département a d'ailleurs fait le choix de renforcer cette capacité opérationnelle avec le recrutement de 90 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires en trois ans à compter

de 2026. Mais ce renforcement ne change rien à une conviction fondamentale : le volontariat demeure l'une des colonnes vertébrales de notre modèle de sécurité civile et de notre présence dans les territoires.

Je veux enfin profiter de cette inauguration pour réaffirmer très clairement l'engagement du Département du Pas-de-Calais aux côtés de son Service départemental d'incendie et de secours. Cet engagement est sans faille et le restera. Dans une période où les finances des collectivités sont contraintes, nous faisons le choix de continuer à donner au SDIS les moyens d'accomplir ses missions. C'est un choix budgétaire, mais d'abord un choix politique.

Celui de considérer que la sécurité de nos habitants est une priorité, de maintenir des centres de secours au plus près des territoires et d'investir dans les femmes et les hommes, les véhicules, les équipements, la formation et l'immobilier. Car derrière un budget du SDIS, il ne faut jamais voir uniquement des lignes comptables, il faut voir un véhicule qui part en intervention, un équipement de protection qui permet à un pompier d'agir en sécurité, une formation qui prépare à affronter une situation difficile, un centre de secours rénové ou construit et, surtout, une équipe capable de répondre présente lorsqu'un habitant compose le 18 ou le 112. La sécurité a évidemment un coût. Mais elle n'a pas de prix lorsque des vies sont en jeu.

Le Département continuera donc à accompagner le SDIS, à soutenir son développement et à investir dans ses infrastructures, dans les grandes agglomérations comme dans les villes moyennes et les territoires ruraux.

Parce que nous portons une conviction simple : il ne peut pas y avoir de sécurité à deux vitesses dans le Pas-de-Calais. Une certaine idée de la solidarité.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, nous inaugurons officiellement près de 200 m² supplémentaires.

Mais, au fond, ce que nous célébrons va bien au-delà de cette extension.

Nous célébrons 42 femmes et hommes engagés volontairement au service de 25 communes et de leurs habitants, une certaine idée de la solidarité, du service public et de nos territoires ruraux : des territoires vivants et solidaires, dans lesquels des citoyens continuent de s'engager pour protéger leurs voisins.

Dans une société où l'on parle beaucoup d'individualisme et de repli sur soi, nos sapeurs-pompiers volontaires démontrent chaque jour que l'engagement collectif est, lui, bien vivant.

À vous, Lieutenant Nicolas Charlemagne, chef de centre, à votre adjoint, Lieutenant François Leduc, et à l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Hucqueliers, je veux redire toute notre reconnaissance.

Prenez possession de ces nouveaux locaux.

Faites-les vivre.

Continuez à vous entraîner, à vous former et à transmettre aux nouvelles générations cette culture de l'engagement qui fait la force de notre sécurité civile et surtout, gardez cette certitude : vous pourrez toujours compter sur le Département du Pas-de-Calais. Parce que vous êtes là, chaque jour, lorsque nos habitants ont besoin de vous, il est naturel que le Département soit là, lui aussi, lorsque vous avez besoin de lui.

Je vous remercie.